

## **DISCOURS DU DIRECTEUR DES ALTERNATIVES A L'INCARCERATION ET DE LA REINSERTION, 23 Juin 2020**

M. le Gouverneur de la Région de Niamey ;

M. le Rapporteur Général de la CNDH ;

M. le Représentant d'OXFAM Niger ;

M. le régisseur de la Maison d'Arrêt de Niamey ;

M. le surveillant-chef de la Maison d'Arrêt de Niamey ;

Chers surveillantes et surveillants de la Maison d'Arrêt de Niamey ;

Cher personnel technique d'appui en service à la Maison d'Arrêt de Niamey ;

M. les membres de la plateforme des intervenants en milieu carcéral ;

Chers invités ;

Chers détenus de la maison d'arrêt de Niamey;

C'est un réel plaisir pour moi d'assister à cette cérémonie de lancement du projet « AU DELA DE LA PRISON » de la compagnie Arène Théâtre GIE. Je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations et les remerciements du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux.

### **Mesdames et messieurs**

Courant cette dernière décennie, le Niger à travers le Ministère de la justice, s'est engagé dans une profonde réforme de son système pénal et pénitentiaire. Cette réforme vise essentiellement au traitement des maux qui assaillent notre système judiciaire et notamment, la lenteur de la justice qui a pour cause plusieurs facteurs, le surpeuplement carcéral, la récidive.

La lenteur de la justice pénale, avec son corolaire de longues détentions préventives, entraine chez les détenus concernés, une situation de dépression, d'anxiété, de perte de l'estime de soi. En effet, nul besoin de réfléchir pour comprendre qu'en milieu carcéral l'esprit d'un condamné est plus apaisé que celui d'un détenu préventif, en ce que le premier compte le nombre d'années, de mois, de semaines ou jours qui lui restent en détention alors que le second attend toujours le jour où il sera fixé sur sort.

La récidive quant à elle, plonge le détenu concerné, dans une situation de radicalisation dans la délinquance.

Les réformes du système pénal et pénitentiaire engagées, ont certes permis d'aboutir à des bons résultats, mais beaucoup reste à faire. C'est pourquoi, nous sommes convaincus, que la mise en œuvre de la politique pénitentiaire et de réinsertion dont le document est adopté par le conseil des Ministres du 17 Avril 2020, apportera des solutions indiquées aux divers problèmes dont souffrent nos établissements pénitentiaires.

Cette politique définie sur trois (03) axes à savoir :

- la réforme de l'Administration Pénitentiaire et le Renforcement de la Gouvernance, 1<sup>er</sup> axe ;
- l'humanisation des conditions de détention, 2<sup>ème</sup> axe ;
- la Réinsertion et Productivité, comme 3<sup>ème</sup> axe.

### **Mesdames et messieurs**

Le projet « AU DELA DE LA PRISON » dont nous assistons au lancement officiel des activités tombe à point nommé en ce qu'il relève de ce troisième axe de cette politique. Que la compagnie Arène Théâtre GIE, trouve ici l'expression de tous nos remerciements, toute notre gratitude et de tous nos encouragements pour avoir initié ce projet qui participe au demeurant, du respect de la loi et des instruments juridiques internationaux en matière de gestion des établissements pénitentiaires. En effet, le cadre juridique national et international du régime pénitentiaire, consacrant une place de choix, à la pratique des activités culturelles et des loisirs dans les lieux de détention.

L'exécution de ce projet, vous l'avez dit mesdames et messieurs de la compagnie Arène Théâtre GIE, est pour les détenus directement bénéficiaires, source d'enseignements et de réflexion autour de leurs responsabilités et leurs relations sociales. Il est également source d'activités génératrices de revenus.

En ce qui me concerne, j'estime que la mise en œuvre du projet « au-delà de la prison » est un important moyen de sensibilisation et d'éducation. A ce titre je fonde espoir qu'il contribuera à la déradicalisation des détenus récidivistes. Je fonde également espoir, que les détenus préventifs trouveront à travers la mise en œuvre de ce projet, un réconfort inestimable, dans leur situation d'attente. J'ose espérer qu'au-delà des maisons d'arrêt de Niamey, Kollo et Say la prochaine phase de ce projet si elle est prévue, concernera d'autres qui ont aussi grand besoins des interventions similaires.

### **Mesdames et messieurs**

Je termine mes propos en réitérant mes remerciements à l'endroit de la compagnie Arène Théâtre GIE.

Mes remerciements vont également à l'endroit du programme Voice d'OXFAM, pour avoir accepté volontiers, de financer ce projet.

Je voudrai enfin remercier l'icône de la gestion des établissements pénitentiaires au Niger. J'ai nommé le Capitaine Abdourahamane FOUTA, régisseur de la maison d'arrêt de Niamey.

Merci à vous tous, pour votre aimable attention.